



Conseil économique et social

Distr. limitée
3 juillet 2003
Français
Original: anglais

Comité du programme et de la coordination

Quarante-troisième session

9 juin-3 juillet 2003

Point 9 de l'ordre du jour

Adoption du rapport du Comité sur sa quarante-troisième session

Rapporteur : M. Jerry Kramer (Canada)

Additif

Questions relatives au programme : projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005

Point 4 a)

Chapitre 26 Réfugiés de Palestine

1. À sa 21^e séance, le 24 juin 2003, le Comité du programme et de la coordination a examiné le chapitre 26, Réfugiés de Palestine, du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005 [A/58/6 (Sect. 26)].

2. Le représentant du Secrétaire général a présenté le chapitre 26 et a répondu aux questions soulevées dans le cadre de l'examen du chapitre du budget par le Comité.

Débat

3. Un appui a été exprimé en faveur des objectifs d'ensemble et des activités de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Les activités menées sur le terrain ont été jugées très importantes et le rôle critique joué par l'Office aux fins de l'instauration de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient a été reconnu.

4. Le texte explicatif du fascicule basé sur une budgétisation axée sur les résultats a été apprécié et a été considéré comme un modèle du genre.



5. On a fait valoir que la seule raison pour laquelle la suppression d'un produit avait été proposée était le manque de fonds et non le manque de pertinence ou la valeur marginale du produit en question. On a fait valoir aussi que le Secrétariat devrait redoubler d'efforts pour mobiliser des ressources extrabudgétaires supplémentaires et étendre la base des donateurs à l'UNRWA.

Conclusions et recommandations

6. **Le Comité a recommandé que l'Assemblée générale approuve le descriptif de programme du chapitre 26, Réfugiés de Palestine, du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005.**
